



**NATIONS
UNIES**



INTOSAI

**INTOSAI – PARTENAIRE ACTIF DANS LE RESEAU
INTERNATIONAL POUR LA LUTTE CONTRE
LA CORRUPTION : MISE EN PLACE DE LA
TRANSPARENCE AFIN DE PROMOUVOIR LA
SECURITE SOCIALE ET ENRAYER LA PAUVRETE**

**Rapport sur le 20^e Symposium ONU/INTOSAI sur la
« Vérification des comptes publics »**

**Vienne
11 au 13 février 2009**

ST/ESA/PAD/SER.E/138



**NATIONS
UNIES**



INTOSAI

Division de l'Administration Publique et de la Gestion du Développement

Département des Affaires économiques et sociales (DESA)

**INTOSAI – PARTENAIRE ACTIF DANS LE RESEAU INTERNATIONAL POUR
LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : MISE EN PLACE DE LA
TRANSPARENCE AFIN DE PROMOUVOIR LA SECURITE SOCIALE ET ENRAYER
LA PAUVRETE**

Rapport sur le 20^e Symposium ONU/INTOSAI

« Vérification des comptes publics »

Vienne

11 au 13 février 2009

TABLE DES MATIERES

1. Résumé	1
2. Ouverture du Symposium – Aperçu	4
3. Délibérations du Symposium	6
3.1 Introduction	6
3.1.1 INTOSAI – Un partenaire actif	7
3.1.2 INTOSAI – Domaines qui requièrent des mesures concrètes	9
3.1.3 Les défis de l'avenir	13
3.2 Résumé.....	15
4. Résultats du Symposium : conclusions et recommandations	16
4.1 Cadre	16
4.2 Mandat et activité du contrôle externe des finances publiques	17
4.2.1 INTOSAI.....	17
4.2.2 ISC	18
4.3 Recommandations.....	19
5. Evaluation	22
Annexes	23

1. RESUME

Du 11 au 13 février 2009, le Symposium intitulé « INTOSAI – Partenaire actif dans le réseau international pour la lutte contre la corruption ; mise en place de la transparence afin de promouvoir la sécurité sociale et enrayer la pauvreté » et organisé conjointement par l'INTOSAI (Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques) et les Nations Unies s'est tenu à Vienne, Autriche. Pour la 20^e fois consécutive, ce séminaire interrégional a été organisé conjointement par la Division de l'Administration Publique et de la Gestion du Développement, Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies (DESA) et l'INTOSAI (20^e Symposium ONU/INTOSAI).

Environ 170 représentants ont participé au Symposium, parmi lesquels plus de 40 présidents d'Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC) de pays industrialisés et pays en développement, des représentants de haut rang des Nations Unies (NU), de l'Organisation pour la coopération et le développement en Europe (OCDE), de la Banque mondiale, de l'Institut de l'audit interne (IIA), des représentants de divers organismes de lutte contre la corruption tels l'Office européen de lutte anti-fraude (OLAF), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) et l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL).

Les intervenants venaient de l'INTOSAI, des Nations Unies, de la Banque mondiale, de l'OCDE, de l'ONUDD, de l'OLAF, d'INTERPOL et de l'IIA ainsi que des ISC d'Afrique du Sud, de la Fédération de Russie, d'Ukraine, du Koweït, du Pérou, d'Égypte, de Corée, de Hongrie, du Cameroun, de Pologne et du Brésil. La présidence technique était assurée par un collaborateur de l'ISC du Royaume-Uni. Le chapitre « 2. OUVERTURE DU SYMPOSIUM » contient le résumé en la matière.

Le Symposium s'est axé sur les thèmes suivants :

1. L'INTOSAI comme partenaire actif dans le réseau international pour la lutte contre la corruption ;
2. L'Accord international dans la lutte contre la corruption afin de promouvoir la mise en œuvre des objectifs du millénaire ;
3. Les expériences nationales liées à la mise en œuvre pratique des recommandations internationales relatives à la lutte contre la corruption ;
4. Les meilleures pratiques dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et la corruption à l'échelle internationale ;
5. Le rôle des ISC dans la lutte contre la corruption et la promotion de la transparence ;
6. Les mesures requises contre la corruption du point de vue des bailleurs de fonds ;

7. Les mesures afin de promouvoir la transparence et lutter contre la corruption, en particulier dans le domaine de l'achat ;
8. Rapport des conclusions du Groupe de travail pour la lutte contre le blanchiment de capitaux et la corruption à l'échelle internationale de l'INTOSAI ;

En outre, des représentants des ISC d'Equateur, du Honduras, d'Iraq, d'Italie, de Colombie, de Cuba, de Moldavie, de Namibie, des Pays-Bas, du Panama, du Paraguay, du Sénégal et du Venezuela ont fait rapport de leurs expériences respectives liées à la lutte contre la corruption.

Après avoir entendu les principaux exposés, les participants du Symposium échangèrent leurs expériences dans le cadre de débats animés lors des réunions plénières.

Les points mentionnés en session plénière ont été examinés dans six Groupes de travail qui se sont appuyés sur trois questions proposées ayant trait au rôle des ISC dans la lutte contre la corruption. De plus, des recommandations ont été émises dans le but de poursuivre l'initiative du Symposium.

Les conclusions des Groupes de travail ont été rapportées en session plénière et un retour d'information a été donné en la matière.

Le point « 4.3 RECOMMANDATIONS » contient un résumé des conclusions des Groupes de travail.

Les participants du Symposium étaient convaincus à l'unanimité que la corruption est un problème d'ordre global et mondial, qui menace les finances publiques, les systèmes judiciaires et la prospérité de la société, compromet la sécurité sociale et entrave la lutte contre la pauvreté.

Les points suivants ont été perçus comme particulièrement importants par les participants :

- Renforcer et promouvoir la collaboration internationale et interinstitutionnelle dans la lutte contre la corruption ainsi que favoriser l'échange d'information pour améliorer le transfert de savoir-faire et la coopération stratégique entre ces institutions.
- Mettre en place un réseau mondial de lutte contre la corruption à l'échelle internationale pour faciliter les divers mandats et missions et pour permettre la mise en place d'un pool de données et d'informations ;
- Renforcer la collaboration étroite entre les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC) et l'INTOSAI, y compris de leurs Groupes de travail

régionaux avec les organisations internationales – comme les organisations des Nations Unies, l'UIP, la Banque mondiale, l'OCDE, Interpol, l'IIA, l'OLAF – ainsi qu'avec la société civile ;

- Elaborer des lignes directrices et des notes de « meilleures pratiques » et favoriser la coopération stratégique dans le cadre de l'INTOSAI pour lutter contre la corruption, la fraude et la mauvaise gestion ainsi qu'une communication appropriée de ces lignes directrices et notes de « meilleures pratiques » tout en intégrant l'Initiative de Développement (IDI) de l'INTOSAI et d'autres acteurs ;
- Créer un cadre constitutionnel pour les ISC qui garantit une compétence d'audit globale et un accès illimité à l'information, permet une publication des rapports des ISC, crée ainsi une transparence et participe à une amélioration de la prévention ;
- Intégrer les Déclarations de Lima et de Mexico dans une résolution des Nations Unies puisque ces documents règlent de manière intégrale l'indépendance indispensable des ISC en termes de fonction, organisation et ressources humaines à un contrôle externe des finances publiques efficace ;
- Elaborer un guide des meilleures pratiques pour la mise en œuvre des principes de base des Déclarations de Lima et de Mexico ainsi que favoriser une formation adéquate et l'évaluation par des pairs.

Vous trouverez un répertoire de tous les discours, exposés et présentations – uniquement disponibles de manière électronique - des Groupes de travail individuels ainsi que la liste des participants du Symposium sous les « ANNEXES ».

La section « 3. DELIBERATIONS DU SYMPOSIUM » contient un résumé de toutes les propositions et suggestions des exposés et des présentations, des Groupes de travail et des débats dans les réunions plénières du Symposium.

Les textes des conclusions et recommandations sous la section « 4. CONCLUSIONS DU SYMPOSIUM » ont été accordés et décidés à l'unanimité en plénière par les participants du Symposium.

Un sondage réalisé parmi les participants, exposé plus en détail à la section « 5. EVALUATION », a montré que le Symposium a été estimé comme hautement pertinent et réussi.

2. OUVERTURE DU SYMPOSIUM – APERÇU

Le Président de la République fédérale d'Autriche, Dr. Heinz Fischer, a envoyé un message vidéo à l'occasion de l'ouverture du 20^e Symposium ONU/INTOSAI.

Il a souhaité chaleureusement la bienvenue aux participants et souligné l'importance d'une collaboration des Cours des comptes à l'échelle internationale dans le cadre de l'INTOSAI ; en outre, il a précisé être fier que le Secrétariat général de l'INTOSAI est sise en Autriche depuis presque 50 ans.

Dans une démocratie qui fonctionne, le contrôle est une condition sine qua non d'un gouvernement constitutionnel – la lutte contre la corruption devrait y avoir une place importante.

Le Secrétaire général de l'INTOSAI et Président de la Cour des comptes autrichienne, Dr. Josef Moser, a souhaité la bienvenue aux participants et remercié les Nations Unies - coorganisateur du Symposium - pour la bonne coopération depuis plus de 40 ans.

Dr. Moser a précisé que la corruption représente une menace importante pour l'Etat de droit, pour le principe démocratique et pour la stabilité économique. Il a souligné qu'il est du devoir de l'ensemble de la communauté internationale d'affronter avec l'efficacité nécessaire les défis rencontrés dans la lutte contre la corruption.

De plus, le Président a expliqué que le Symposium a pour objectif de rendre transparent les divers mandats et les missions des partenaires du réseau international de lutte contre la corruption, de faire la lumière sur les attentes réciproques et de rendre concrètes les conditions nécessaires pour une participation réussie des ISC.

Il ne fait aucun doute qu'une lutte efficace contre la corruption appelle l'instauration d'une transparence et d'une coopération entre toutes les instances et autorités concernées, chacune des institutions impliquées devant assurer les tâches qui lui sont confiées sur toile de fond d'un échange d'informations qui fonctionne.

C'est la raison pour laquelle, ce Symposium s'est fixé pour objectif, intention et mission de renforcer cette coopération et d'intensifier l'échange d'informations en se donnant pour thème « INTOSAI – Partenaire actif dans le réseau international pour la lutte contre la corruption : mise en place de la transparence afin de promouvoir la sécurité sociale et enrayer la pauvreté ». Le représentant des Nations Unies, Dr. Thomas Stelzer, Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies (DESA), a souligné la nécessité d'une coopération dans la lutte contre la corruption.

La corruption est responsable pour l'absence d'aide au développement et un obstacle structurel pour le développement des Etats. Les Nations Unies ont déjà adopté en 2003 la Convention des Nations Unies contre la corruption, qui est entrée en vigueur en 2005. En outre, le représentant des Nations Unies a expliqué que la Convention a pour objectif de favoriser et renforcer les mesures prises pour prévenir et lutter de manière efficace et efficiente contre la corruption, ainsi que de promouvoir la probité, l'obligation de rendre compte et une administration publique plus intègre, et une gestion des biens publics en bonne et due forme.

Etant donné que la corruption est souvent liée à d'autres délits comme le blanchiment de capitaux, une approche mondiale et multidisciplinaire pour lutter contre celle-ci est nécessaire et devrait aussi inclure la participation des citoyens. La gestion des connaissances, l'utilisation de procédures statistiques, des instruments pour favoriser la transparence et une participation à des décisions politiques pourraient apporter un meilleur fonctionnement de l'administration et avoir un effet préventif contre la corruption.

3. DELIBERATIONS DU SYMPOSIUM

3.1 INTRODUCTION

Les présentations et débats du Symposium montrent que l'INTOSAI, ses Groupes de travail régionaux et les ISC individuelles sont des partenaires actifs du réseau international de lutte contre la corruption.

L'INTOSAI et les ISC individuelles participent à nombreux égards à la lutte contre la corruption. Comme le dit le titre du Symposium, le travail des ISC apporte plus de transparence dans les rapports sur les résultats financiers des agences publiques et dans l'étude du rendement de performance ainsi que de l'opportunité des activités de l'administration publique. Des contrôles détaillés de processus signifient que des fonctionnaires corrompus et des fraudeurs sont dévoilés plus facilement.

Le Secrétaire général de l'INTOSAI a souligné l'effet de dissuasion apporté grâce au travail des ISC. Lorsque des fonctionnaires corrompus remarquent qu'il y a danger, que leurs agissements peuvent être dévoilés, ils estiment que le risque encouru lié à l'action corrompue est probablement trop élevé.

Les activités des ISC et de l'INTOSAI ne se limitent pas essentiellement à ce domaine. Les débats ont montré que les ISC disposent d'un grand capital humain. Si une indépendance et assez de ressources sont assurées, si des formations ainsi qu'un appui technique sont à disposition, les ISC peuvent être hautement efficaces comme partenaires dans la lutte contre la corruption.

Cela ne signifie pas pour autant que les ISC peuvent se reposer sur leurs lauriers – les résultats obtenus par les ISC ne sont pas les mêmes partout. Ainsi, certaines ISC ont la possibilité d'influer directement sur le développement de dispositions légales et stratégies de lutte contre la corruption. L'ISC de la Fédération de Russie a, par exemple, une influence sur le programme de travail de la Commission anti-corruption et sur le développement d'un plan de lutte contre la corruption. D'autres ISC n'ont pas les moyens – dans le cadre de leurs mandats – d'influer sur les stratégies ou lois ou de participer à leur élaboration.

Les ISC connaissent de nombreux succès, toutefois, il faut encore beaucoup entreprendre pour améliorer l'échange d'informations sur leur travail et sur les meilleures pratiques. Un grand nombre de participants du Symposium a exigé que davantage d'efforts soient entrepris pour suivre l'exemple du Groupe de travail de l'INTOSAI sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et la corruption : celui-ci est en cours de mettre en place un site Internet dans le cadre des objectifs à atteindre pour la période 2008-2011 (présidé par

l'ISC du Pérou et d'Égypte), sur lequel tous les documents pertinents aux ISC dans la lutte contre le blanchiment et les risques liés à la corruption au sein d'agences publiques pourront être téléchargés.

Dans le cadre d'un résumé des conclusions du Symposium, les prochaines pages se concentreront sur les trois domaines suivants : les domaines pour lesquels l'INTOSAI et ses membres ont déjà obtenus de bons résultats ; les domaines qui requièrent des mesures ; et, finalement, les domaines représentant un problème et un défi à relever par les ISC.

3.1.1 INTOSAI – Un partenaire actif

Conformément à la Déclaration de Lima et à la Déclaration de Mexico plus récente, l'indépendance fonctionnelle est d'une importance centrale pour le rôle des ISC. Les présidents des ISC doivent pouvoir mettre en place leur programme de travail librement, et l'accès à l'information doit être garanti à l'ensemble des institutions publiques. Les ISC doivent absolument avoir accès à ce domaine. De fait, au sein des institutions publiques, il ne devrait y avoir aucun domaine qui puisse permettre aux fonctionnaires publics de masquer des actions corrompues. Pour appuyer cette activité, l'INTOSAI a mis en place des codes de déontologie et de bonne conduite, qui garantissent l'intégrité des commissaires aux comptes lors de leurs activités de contrôle.

En procédant aux contrôles des comptes annuels et en réalisant des audits de performance, les ISC peuvent s'assurer que les ressources sont utilisées de manière judicieuse et pour remplir les objectifs fixés par les parlements nationaux. Si les conclusions de ces contrôles montrent qu'il y a eu une utilisation injustifiée des ressources, les ISC peuvent poursuivre des contrôles supplémentaires ou transmettre les domaines douteux aux autorités en question. En Ukraine, par exemple, l'ISC a mis en place un réseau global d'accords avec les institutions publiques et le pouvoir judiciaire. Grâce à ces accords, l'échange d'information et la transmission de cas suspects, en conséquence, la lutte ciblée contre la corruption est possible.

En raison de leur position exceptionnelle et vu le fait qu'elles ont un aperçu global de la gestion financière publique, les ISC sont particulièrement aptes à saisir des domaines à risques élevés de fraude et de corruption. Ainsi, les commissaires aux comptes en Pologne et au Royaume-Uni réalisent-ils des évaluations de risques, qui prennent en considération aussi des risques de fraude et de corruption. Si ces risques sont découverts, un contrôle plus ciblé est possible.

Grâce à la position des ISC, elles saisissent mieux les facteurs qui peuvent déclencher la fraude et la corruption. En Afrique, les institutions de contrôle sont en cours de mettre en place une base de données qui enregistre les facteurs responsables de fraude et de corruption ; et les ISC mettent à profit leur expérience pour réaliser des analyses des écarts

afin de mieux comprendre la vulnérabilité de certains domaines à la corruption. De telles mesures sont d'une importance fondamentale : dans chaque pays au monde, les activités économiques de l'administration publique deviennent de plus en plus complexes. Cela est peut-être dû au fait que les domaines d'activité de l'Etat s'élargissent, par ex., par la nationalisation d'institutions financières suite à la crise économique actuelle. Ceci peut aussi être lié au fait que les institutions publiques mettent en place de nouveaux systèmes de TI pour le paiement des prestations ou pour des activités dans le domaine de l'achat.

Lorsque des institutions publiques assument de nouvelles tâches, leur capacité à les mettre en œuvre peut être réduite faute d'expérience, ce qui, en toute logique, accroît le risque d'activités corrompues. Les membres de l'INTOSAI ont l'avantage de pouvoir puiser dans l'expérience d'autres membres et harmoniser ainsi leur travail selon les conditions requises. Par conséquent, l'ISC de la Fédération de Russie a tiré profit de l'expérience de l'ISC du Royaume-Uni qui prépare le contrôle des Jeux olympiques prévus en 2012 à Londres, afin d'établir des programmes de travail liés au contrôle des dépenses publiques prévus en guise de préparation du sommet APEC (coopération économique Asie-Pacifique) en 2012 à Vladivostok et les Jeux olympiques d'hiver en 2014 à Sotchi.

L'une des difficultés de gérer la fraude et la corruption réside dans le manque d'une définition commune de ces expressions. En adoptant la Convention des Nations Unies contre la corruption, la voie a été ouverte pour la première fois vers un cadre commun en la matière. Mais il faudra du temps pour que ce développement se concrétise dans les diverses lois nationales et pour que des mesures supplémentaires soient prises. En raison de sa position, l'INTOSAI a la tâche et la responsabilité d'établir des lignes directrices et des guides à l'aide desquels les commissaires aux comptes peuvent mieux saisir les risques qu'ils rencontrent et peuvent bénéficier d'indices importants pour leur travail. En ce qui concerne la fraude, une norme INTOSAI a déjà été mise en place pour les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI 1240) ; ceci montre la nécessité de mettre en place une norme semblable pour le domaine de la corruption. Il reste beaucoup à faire dans le domaine des contrôles pour réduire le risque de corruption éventuelle en mettant en place des systèmes de contrôle interne efficaces et stables.

Lors du Symposium, il s'est avéré que les mesures prises pour contrer les défis que représentent la fraude et la corruption pour l'INTOSAI sont conformes à celles prises par l'OCDE dans ce domaine. Au cœur des activités de l'OCDE en la matière sont des propositions qui visent à améliorer la gouvernance et le contrôle interne en se concentrant sur le contrôle, la mise à disposition de lignes directrices et la gouvernance. Le Symposium a montré les parallèles entre les efforts entrepris par l'OCDE à mettre à disposition de meilleures lignes directrices et l'activité de l'INTOSAI qui est axée sur l'élaboration de lignes directrices et de guides pour le contrôle des finances et sur le renforcement des capacités. Le dernier point est réalisé par le biais de la Commission de l'objectif 2 de l'INTOSAI et par le travail effectué dans le cadre de l'Initiative au développement (IDI) de

l'INTOSAI. Un grand nombre d'intervenants a souligné les efforts entrepris par leurs organisations respectives à éliminer la corruption ; de cette façon, on peut montrer aux agences publiques ce qu'elles peuvent entreprendre pour lutter contre ce phénomène. Deux domaines supplémentaires ont été cités, qui montrent que l'INTOSAI est un partenaire fort dans la lutte contre la corruption. Les ISC sont en droit de présenter leurs conclusions d'audit au parlement et, dans certains cas, au chef d'Etat. De plus, les ISC sont en droit de publier les résultats de leurs contrôles, ce qui amplifie l'effet de dissuasion mentionné par le Secrétaire général. En publiant les résultats de leurs examens et de leurs contrôles, les ISC mettent à disposition de précieux documents aux organisations qui souhaitent apprendre des expériences de l'INTOSAI en matière de lutte contre la corruption.

Le deuxième et dernier domaine retenu ici est le fait que la fraude – comme élucidé dans la présentation du Royaume-Uni – évolue de manière dynamique et qu'elle représente une menace qui change constamment. Lorsque les ISC réalisent des analyses des risques (comme c'est le cas en Pologne) ou (comme en Afrique du Sud) des analyses des écarts pour détecter des cas de corruption, il ne faut en aucun cas oublier de rester vigilant à toute prochaine menace ou défi. Le fait que de telles questions ont pu être abordées avec tant de succès montre que l'INTOSAI est un partenaire actif dans la lutte contre la corruption.

3.1.2 INTOSAI – Domaines qui requièrent des mesures concrètes

Un grand nombre d'intervenants a eu l'occasion d'élucider ses propres difficultés et défis. Notons à cet égard que ces difficultés sont dues au fait que les ressources mises à disposition des ISC ne suffisent plus pour répondre aux nouvelles exigences dans un monde où les administrations publiques deviennent de plus en plus complexes.

Tandis que certaines ISC travaillent en parfaite conformité avec les Déclarations de Lima et de Mexico, d'autres s'efforcent de convaincre leurs législateurs respectifs de mettre en œuvre l'indépendance exigée au sein des Déclarations en termes d'organisation et de ressources. Pour appuyer les ISC à obtenir ces libertés, l'INTOSAI devrait ensemble avec des organisations internationales comme les Nations Unies et la Banque mondiale continuer à insister à ce que les objectifs et les dispositions des Déclarations de Lima et de Mexico soient reconnus à l'échelle internationale – de cette façon, les ISC peuvent répondre plus efficacement aux défis de la corruption et de la fraude. La précieuse participation de l'IDI par le biais de mesures de formation et autres mesures d'appui apporté aux ISC ne peut porter des fruits que si les ISC obtiennent la liberté et les pouvoirs de par la loi de contrôler toute entrée et dépense publique et de les publier.

Les débats ont montré de manière répétitive qu'il est d'une grande utilité de mettre à disposition les normes et les guides, en particulier pour les domaines complexes et dynamiques qui évoluent constamment. Un grand nombre d'intervenants a souligné la

nécessité d'une norme ISSAI 1240 adaptée au domaine de la corruption. Toutefois, certaines ISC seront tenues de prendre des mesures supplémentaires.

Les mandats ne sont pas les mêmes pour toutes les ISC ; certaines ISC ont des devoirs à plus grande envergure que d'autres. Mis à part les normes pertinentes, les commissaires aux comptes, en particulier dans le marché privé, sont soucieux d'acquérir des qualifications supplémentaires dans les domaines de la fraude et de la corruption pour pouvoir lutter contre les risques qu'ils rencontrent dans leur travail au quotidien avec plus d'expérience et davantage de connaissances. Au Royaume-Uni, l'université de Portsmouth propose depuis un certain temps une accréditation comme auditeur dans le domaine de la lutte contre la fraude, qui a été attribuée jusqu'à présent à environ 9.000 personnes actives dans le domaine public. Ceci engendre évidemment des coûts supplémentaires pour l'employeur, et la qualification supplémentaire peut éventuellement susciter l'intérêt d'autres employeurs à un employé. D'un autre côté, la complexité croissante de l'environnement de travail et les risques de corruption y afférents rendent de tels qualifications probablement nécessaires. Dans le cas d'une poursuite judiciaire de cas de corruption, il se peut que des preuves qui n'ont pas été manipulées correctement faute de formation spécifique ne soient pas admises. Une collaboration plus étroite avec les Nations Unies, en particulier la mise en place de l' « Académie anti-corruption » permettrait d'approfondir ce domaine. Ces résultats pourraient être diffusés à tous les membres par le biais de l'INTOSAI.

Un grand nombre de participants du Symposium ont salué l'initiative d'échanger des données de manière plus efficace, telle représentée par la Task force stratégie de communication de l'INTOSAI qui a vu le jour en 2007. A cet égard, Internet présente de plus en plus une plateforme idéale pour l'échange d'information ; outre l'outil de collaboration proposé par l'ISC d'Inde, et l'initiative des meilleures pratiques de l'ISC du Pérou qui administre le site du Groupe de travail sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et la corruption, il existe la plateforme ONU/INTOSAI, qui a été mise en place par l'ISC de Corée sur la base d'une décision du XIXe INCOSAI, pour permettre un meilleur échange d'information et participer ainsi à la mise en œuvre des dispositions stipulées dans les objectifs du Millénaire pour le développement.

Par conséquent, le Symposium a salué la proposition de l'ISC de Colombie à mettre en place un site web sur les meilleures pratiques, qui devra proposer des informations sur la procédure à suivre lors d'un contrôle d'une adjudication publique et sur les domaines à grand risque de corruption ainsi que sur les recommandations portant sur la gestion des risques cités. Tel que souligné au sein des débats, il est d'une grande importance pour les ISC de détecter à la fois les risques actuels et les risques futurs.

De nombreuses présentations et grand nombre de débats ont renvoyé aux expériences des Etats membres portant sur l'utilisation des solutions TI pour mieux diffuser les informations ou pour appuyer davantage les commissaires aux comptes. Quelques ISC

utilisent des solutions de logiciels pour réaliser des contrôles assistés par ordinateur à l'aide desquelles une ISC peut s'assurer que les commissaires aux comptes effectuent leurs tâches sur la base de lignes directrices systématiques et que les toutes équipes de vérificateurs agissent de manière cohérente. D'autres ISC utilisent les sites web pour mettre à disposition des informations ; toutefois, en investissant de manière ciblée, il est possible d'améliorer et élargir la mise à disposition de ressources virtuelles et appuyer les ISC de cette façon dans leur travail en tant que partenaire actif dans la lutte contre la corruption. D'autant plus qu'il y a de nombreux cas de corruption et de fraude transversaux, un échange d'information en la matière au-delà des frontières nationales faciliterait la collaboration. Si dans un cas de corruption ou de fraude, un pays agit seul, il peut lutter avec succès contre les risques nationaux, mais court le risque que le problème se déploie dans les pays voisins.

En conséquence, les recommandations concrètes des Groupes de travail proposant des solutions à cette question sont les suivantes :

- Les ISC peuvent encore mieux agir contre la corruption en adoptant des mesures de formation professionnelle et en appliquant les meilleures pratiques, outre les connaissances et facultés éprouvées mises en œuvre et l'évaluation comparative de leurs performances. De telles mesures pourraient aussi inclure le développement de compétences et de capacités appropriées (dans la mesure du possible selon le mandat) pour appuyer les autorités qui luttent contre la corruption. Les ISC devraient aussi jouer et maintenir un rôle modèle en renforçant et en disséminant une culture de transparence, d'ouverture, de publication, d'obligation de rendre compte, et par leur engagement envers des codes de déontologie et de bonne conduite.
- Les ISC devraient participer en chef de file au développement et à la mise en œuvre de lignes directrices portant sur la bonne gouvernance, qui devraient inclure une profession de foi envers la transparence, la publication et l'obligation de rendre compte.
- Dans le cadre de leurs contrôles, les commissaires aux comptes des ISC devraient réaliser des analyses des risques détaillées de routine, y compris une analyse du risque lié à la corruption. Toutefois, il faut renforcer leurs compétences analytiques à cette fin.
- Un des aspects du mandat des ISC est de garantir l'utilisation de procédures professionnelles éprouvées, des critères éthiques élevés, un niveau élevé de bonne gouvernance et une méthode efficace contre la corruption. A cet égard, les ISC devraient s'interroger sur la façon dont les groupes d'intérêts en question peuvent communiquer leurs craintes liées aux risques de corruption. A l'inverse, les ISC devraient s'interroger sur la meilleure façon dont elles peuvent faire rapport sur les

risques de corruption aux représentants compétents au parlement et au sein de l'administration publique.

- Les ISC devraient assumer leur responsabilité à faire évoluer leurs propres autorités et à améliorer leur stratégie dans le cadre de leur mandat lié au contrôle (capacités, compétences, méthodes). L'un des points essentiels devrait être de prévenir ensemble la fraude et la corruption et d'utiliser la coopération internationale comme moyen pour atteindre ces objectifs, y inclus la collaboration de l'INTOSAI, des Groupes régionaux et de l'IDI. Cette collaboration devrait être utilisée pour élaborer, publier et diffuser de manière aussi globale que possible des normes professionnelles de contrôle.
- Vu la crise financière et, en particulier, les participations croissantes de l'Etat y résultant dans le secteur financier, il est important d'établir un inventaire des compétences existantes au sein des ISC pour pouvoir en déduire, puis développer les meilleures pratiques. Pour le moment, les compétences des ISC sont réduites et divergent sensiblement selon les pays.
- Les ISC devraient établir un aperçu des risques de corruption existants au sein des entités publiques individuelles et mettre en place un plan de prévention de la corruption. Celui-ci devrait inclure des mécanismes stipulant les procédures à suivre après les constatations de l'audit qui visent à renforcer les systèmes de contrôle et d'information internes et à renforcer les capacités au sein des agences contrôlées.
- D'autres Groupes de travail régionaux de l'INTOSAI pourraient bénéficier de l'expérience de l'OLACEFS lors de l'élaboration d'un vade-mecum contenant des propositions pour les ISC dans des domaines pertinents.
- L'INTOSAI devrait favoriser la possibilité d'évaluations réciproques par des pairs entre ISC pour que celles-ci puissent faire évaluer de manière objective leurs mesures prises pour lutter contre le risque de corruption.
- L'INTOSAI devrait élaborer des lignes directrices sur le rôle du contrôle interne ensemble avec l'IIA et examiner comment celles-ci pourraient servir de source pour évaluer la fiabilité et le travail des ISC. Un contrôle interne efficace et axé sur la prévention au sein de toutes les agences publiques permet de détecter précocement des cas de fraude, des indices de corruption et un abus de ressources publiques.

La famille des membres de l'INTOSAI est confrontée à quelques défis, dans certains domaines cités, on a pourtant pu escompter des progrès. Si nous réussissons à les élargir sur toutes les ISC, l'INTOSAI pourrait apporter une participation davantage efficace.

3.1.3 Les défis de l'avenir

Un grand nombre d'intervenants ont souligné lors du Symposium que l'INTOSAI en tant qu'organisation – fidèle à ses ISC membres – dispose d'un large capital humain. Ceci se traduit par l'approche innovante et ouverte pour gérer les risques de corruption, qui est suivie par de nombreux membres dans leurs propres pays, tout comme dans les nombreux exemples de bonne pratique dont a fait rapport dans les débats.

Le président de l'ISC de Norvège, en sa qualité de président de l'IDI, a fait remarquer que malgré les expériences et la disposition à coopérer dans la gestion des risques, beaucoup dépendait de la volonté des organisations donatrices de mettre un nombre suffisant de moyens à disposition. La Banque mondiale a déjà annoncé vouloir poursuivre sa coopération avec l'INTOSAI, toutefois, sans financement à long terme par les bailleurs de fonds, les activités de l'INTOSAI ne pourraient pas être menées de manière conséquente, mais que pas à pas, et ce, également uniquement si un financement approprié est assuré. Il en va de même pour des investissements nécessaires dans de meilleures solutions TI pour échanger des meilleures pratiques ou pour mettre en place une source d'information virtuelle à laquelle toutes ISC ont accès.

Tandis que les principes de contrôle et de lignes directrices sont fiables et sains, certaines ISC s'efforcent actuellement d'obtenir l'appui de leurs gouvernements et législateurs pour une indépendance globale organisationnelle, opérationnelle et financière. Par conséquent, les activités de contrôle s'en trouveraient éventuellement réduites, ou il n'y aurait pas assez de moyens pour tirer profit du personnel professionnel et hautement qualifié requis pour lutter contre la corruption.

Le Secrétaire général de l'INTOSAI a présenté une proposition, selon le vœu de nombreux membres, d'intégrer les Déclarations de Lima et de Mexico dans une résolution des Nations Unies pour ancrer ainsi durablement et à plus haut niveau les principes d'indépendance du contrôle des finances publiques, l'accès global à l'information ainsi que l'établissement des rapports de travail des ISC.

Finalement, la lutte contre la fraude et la corruption – comme mentionné à plusieurs reprises – est très complexe ; une mauvaise gestion des informations peut menacer leur licéité et admissibilité dans des procédures judiciaires. Pour cette raison, il est important d'examiner au sein de l'INTOSAI quel appui supplémentaire pourrait être donné aux ISC vu les exigences professionnelles croissantes portant sur la lutte contre la corruption.

En conséquence, les recommandations concrètes des Groupes de travail proposant des solutions à cette question sont les suivantes :

- Renforcer et favoriser les liens et les rapports avec d'autres institutions qui participent à la préservation de l'intégrité et à la lutte contre la corruption sous toutes ses formes, ainsi que promouvoir la coordination, l'échange d'information et la coopération stratégique entre ces institutions.
- Il devrait y avoir des mesures de formation et de formation professionnelle pour les collaborateurs des ISC dans les pays en développement ; à cet égard, il est important de poursuivre les programmes et les mesures de formation en cours, mais aussi d'assurer et de mettre à disposition les ressources nécessaires au financement de tels programmes de formation.
- Des partenariats avec des organisations internationales pourraient faciliter le renforcement des capacités et le développement des outils analytiques nécessaires pour gérer les problèmes auxquels sont confrontés les ISC dans la lutte contre la corruption. La condition sine qua non est, cependant, que l'indépendance des ISC ne soit pas mise en jeu.
- Les ISC devraient faire campagne auprès des gouvernements et des parlements pour mettre entièrement en œuvre les principes d'indépendance adoptés par l'INTOSAI et qu'elles aient pleinement accès à l'information dans le cadre de leurs mandats pour que le contrôle se déroule de manière efficace et en toute connaissance possible des faits. A cet égard, il est probablement nécessaire de sensibiliser le législateur en ce qui concerne l'importance d'une transparence et d'une reddition des comptes.
- Les ISC devraient inclure des recommandations liées à des modifications de dispositions légales pour faire rapport de manière plus efficace dans ce domaine. A condition que le mandat des ISC le prévoit, on devrait présenter des initiatives aux ISC portant sur de nouvelles mesures politiques liées au contrôle pour que les zones sensibles qui pourraient accroître le risque de corruption soient détectées et éliminées.
- Les ISC devraient favoriser une coopération ciblée entre elles sous l'égide de l'INTOSAI pour lutter contre le crime organisé. Ceci devrait également comprendre l'élaboration et l'adoption unanime de manuels opérationnels appropriés. De plus, la proposition a été faite de promouvoir la coopération stratégique en développant de nouvelles technologies et outils de communication en utilisant Internet, comme un outil spécifique pour la coopération en ligne dans le cadre de l'INTOSAI.

- De nombreuses organisations ont la responsabilité de lutter contre la fraude et la corruption – les institutions donatrices doivent s'assurer de la bonne utilisation des moyens mis à disposition et que les gouvernements reconnaissent publiquement lutter contre la corruption. Il faut mettre l'accent en particulier sur la mise en place et le financement approprié d'infrastructures nationales pour faciliter ces tâches.
- Les ISC devraient faire rapport directement à leurs législateurs pour éviter toute influence éventuelle des pouvoirs exécutifs.
- Il devrait y avoir une résolution des Nations Unies qui renvoie aux Déclarations de Lima et de Mexico, qui définit et exige formellement l'indépendance complète des ISC et de ses présidents.
- Il faudrait songer à la mise en place d'un réseau mondial contre le crime et la corruption à l'échelle internationale. L'INTOSAI et ses membres devraient participer au développement de ce réseau et pouvoir utiliser les informations y afférentes dans le cadre de son mandat. Le financement devrait avoir lieu par le biais d'institutions internationales et faciliter la mise en place d'un pool de données et d'informations de lutte contre la corruption de portée internationale.

3.2 RESUME

L'INTOSAI s'est avérée de manière impressionnante être un partenaire actif dans la gestion des risques liés à la corruption et à la fraude. Le Symposium a montré que beaucoup a déjà été atteint. Mais nous avons aussi pu mettre l'accent sur les domaines pour lesquels différentes mesures sont en cours d'élaboration, ainsi que souligner les domaines qui requièrent et méritent davantage d'appui.

Grâce à sa portée mondiale, l'INTOSAI bénéficie d'une position unique et exceptionnelle et ses membres disposent d'expériences portant sur les méthodes de travail de diverses institutions publiques aux méthodologies internes les plus variées. Ce sont les collaborateurs des ISC qui détectent des cas de corruption dans le cadre de leur travail quotidien et ce sont eux qui font rapport de manière objective et sans crainte de ces résultats auprès de l'autorité judiciaire.

Dans cet environnement, il y a toujours des domaines qui permettent davantage de marge de manœuvre qui peut être exploitée à l'aide d'un appui et d'un financement corrects. Par conséquent, il est juste que les conclusions de notre Symposium fassent référence à de tels domaines. Nos débats montrent clairement que malgré les mesures qui sont nécessaires actuellement au sein des domaines cités, l'INTOSAI et ses membres sont sans aucun doute des partenaires actifs dans la lutte contre la corruption.

4. RESULTATS DU SYMPOSIUM : CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

4.1 CADRE

CONSCIENTS du fait que la corruption est un problème d'ordre global et mondial, qui menace les finances publiques, les systèmes judiciaires et la prospérité de la société, compromet la sécurité sociale et entrave la lutte contre la pauvreté ;

APPUYANT la Convention des Nations unies contre la corruption ;

SOULIGNANT la Déclaration de Lima des directives sur les principes du contrôle de 1977, les Lignes directrices internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques ainsi que la Déclaration de Mexico sur l'indépendance des ISC de 2007 qui stipulent que des ISC indépendantes et professionnelles sont la condition fondamentale pour un contrôle externe des finances publiques efficace et pour une prévention efficace de la fraude, la corruption et la lutte contre une mauvaise gestion ;

CONVAINCUS A L'UNANIMITE que les ISC ne peuvent remplir leur mandat de manière objective et efficace que si elles sont dotées d'une indépendance organisationnelle conformément au droit constitutionnel et si leur accès aux informations n'est pas entravé ;

CONVAINCUS qu'une collaboration étroite et mondiale entre tous les acteurs présente la meilleure opportunité pour trouver une solution à portée internationale qui intègre toutes les institutions quant au problème de la corruption ;

CONNAISSANT l'importance fondamentale d'une collaboration et mise en réseau de tous les organes et de toutes les autorités pertinents dans le cadre d'un échange d'informations effectif pour une exécution efficace des mandats alloués à toutes les institutions impliquées dans le sens de la Convention des Nations unies contre la corruption ;

SOULIGNANT la nécessité de développer des mesures réciproques tant préventives que de dépistage ainsi que de réaliser des formations efficaces et d'appuyer des mesures de lutte contre la corruption ;

SOUCIEUX du fait que le problème de la corruption accroît la crise économique et financière mondiale ;

CONSCIENTS du fait que la transparence est un élément indispensable dans la lutte efficace contre la corruption ;

CONVAINCUS qu'un contrôle externe des finances publiques indépendant représente l'un des piliers dans chaque Etat respectif et que seul un contrôle indépendant de l'exécution est le garant d'une plus-value essentielle lorsqu'il s'agit de résoudre les grands problèmes de notre temps.

4.2 MANDAT ET ACTIVITE DU CONTROLE EXTERNE DES FINANCES PUBLIQUES

4.2.1 INTOSAI

RAPPELANT que l'INTOSAI a pour tâche principale d'accroître la transparence, de promouvoir la bonne gouvernance, de garantir l'obligation de rendre compte, de lutter contre la corruption et de renforcer la confiance de l'opinion publique dans les institutions publiques et leurs activités ;

CONSCIENTS que l'INTOSAI doit agir comme modèle dans la lutte contre la corruption et qu'elle assume ses responsabilités visant à créer une transparence et à mettre en place une prévention par le biais de nombreuses activités et mesures ;

RECONNAISSANT les activités de l'INTOSAI entreprises jusqu'à présent en matière de lutte contre la corruption et la mauvaise gestion dans le cadre

- du Séminaire ONU/INTOSAI « Le rôle des ISC dans la lutte contre la corruption et la mauvaise gestion » (1996),
- des résultats du Congrès de l'INTOSAI de 1998 à Montevideo, qui a identifié les domaines administratifs suivants comme étant particulièrement vulnérables à la corruption : la perception de droits (en particulier de droits de douane) et frais, les procédures d'achat, les procédés de privatisation, l'attribution de subventions ou l'embauche de fonctionnaires publics,
- du Deuxième Forum mondial de l'union interparlementaire (UIP) sur la lutte contre la corruption et sur la préservation de l'intégrité (2001),
- du Symposium ONU/INTOSAI intitulé « Valeur et avantage du contrôle des finances publiques dans un contexte mondial » (2007),
- du travail des Groupes de travail régionaux de l'INTOSAI,
- du Groupe de travail sur la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale et la corruption de l'INTOSAI,

- de la Plateforme ONU/INTOSAI sur la reddition des comptes ainsi que
- de la collaboration de l'INTOSAI avec la communauté des bailleurs de fonds comme participation à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement des Nations unies ;

AFFIRMANT les recommandations du Congrès de l'INTOSAI à Montevideo pour une participation effective des ISC dans la lutte contre la corruption, en particulier :

- l'indépendance financière, fonctionnelle et opérationnelle des ISC,
- des attributions de contrôle les plus étendues possibles,
- la concentration de la stratégie de contrôle des ISC sur des domaines et opérations particulièrement vulnérables à la corruption,
- la publication des rapports de contrôle et la mise en place de contacts efficace avec les médias,
- un rôle actif dans l'évaluation de l'efficacité et de l'efficacé des systèmes de contrôle financier et interne (notamment de la vérification interne des comptes),
- la collaboration des ISC avec les organisations tant nationales qu'internationales dans la lutte contre la corruption, et
- la promotion et la mise en œuvre d'un code de déontologie pour le secteur public.

4.2.2 ISC

SOULIGNANT l'objectif primordial des ISC de rendre les activités de la fonction publique plus transparente, efficace et efficace et, en conséquence, de lui allouer une fonction-clé dans la préservation d'une bonne gouvernance ainsi que dans la lutte contre la corruption – lutte à laquelle elles répondent par le biais de leurs activités de contrôle et en garantissant un suivi systématique de leurs recommandations relatives aux contrôles ;

RECONNAISSANT que le contrôle externe des finances publiques - tel qu'assuré par les ISC, et dans l'esprit de la Convention des Nations unies contre la corruption - crée la transparence, rend visible les dangers potentiels, met en place des systèmes de contrôle internes efficaces qui fonctionnent, et participe ainsi sensiblement à enrayer la corruption ;

AFFIRMANT que les ISC, qui soumettent leurs conclusions d'audit et leurs recommandations aux Parlements et les rendent publiques par le biais des médias, créent un climat de transparence qui participe de manière essentielle à empêcher, voire dépister des cas de corruption ;

4.3 RECOMMANDATIONS

Les participants du Symposium

SONT D'AVIS qu'il est nécessaire de promouvoir un comportement d'intégrité qui crée une culture de rejet de la corruption, empêche les failles de contrôle et assure une bonne gouvernance pour préserver et renforcer l'obligation de rendre compte et la transparence, et entrave tant la fraude que la corruption ;

RECOMMANDENT dans ce sens des dispositions légales requises (loi anticorruption, y inclus les codes d'obligations et de bonne conduite, les codes de déontologie) ainsi que de mettre en place et renforcer des établissements puissants qui poursuivent des cas de corruption, de fraude et de mauvaise gestion tant pour le secteur public que privé ;

PENSENT qu'il est NECESSAIRE, à cet égard, de continuer à renforcer la collaboration internationale, à savoir les différentes autorités agissant dans le domaine de la lutte contre la corruption, de réunir les différentes approches, d'optimiser l'échange d'informations pour améliorer le transfert des connaissances et intensifier la formation ;

SOULIGNENT la nécessité d'une collaboration étroite entre les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC) et l'INTOSAI, y compris de leurs Groupes de travail régionaux avec les organisations internationales – comme les organisations des Nations Unies, l'UIP, la Banque mondiale, l'OCDE, Interpol, l'IIA, l'OLAF – ainsi qu'avec la société civile réunis dans un réseau pour combattre la corruption ;

SOULIGNENT la nécessité d'une approche interdisciplinaire dans la lutte contre la corruption qui puisse répondre aux différentes formes de corruption ;

APPROUVENT, dans l'esprit et en vertu du mandat de l'INTOSAI et des ISC dans le domaine de la lutte contre la corruption, les objectifs du Groupe de travail sur la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale et la corruption de l'INTOSAI :

- Renforcer la collaboration et l'appui entre l'INTOSAI et les ISC dans la prévention et la détection de cas de corruption et de blanchiment de capitaux, faciliter l'échange d'informations ainsi que développer des typologies et lignes directrices pour que les ISC puissent les appliquer,

- Renforcer la collaboration entre l'INTOSAI et les organisations internationales impliquées dans la lutte contre la corruption,
- Identifier les règles, mesures, stratégies et programmes des différents Etats afin que les ISC puissent détecter et prévenir les cas de corruption,
- Identifier les programmes de formation pertinents pour lutter contre le blanchiment de capitaux et la corruption, et collaborer avec l'IDI lorsque des formations spéciales sont requises,

APPROUVENT l'élaboration de lignes directrices et de notes des « meilleures pratiques » de l'INTOSAI pour les ISC afin de lutter contre la corruption, la fraude et la mauvaise gestion ainsi qu'une communication appropriée de ces lignes directrices et notes des « meilleures pratiques » tout en intégrant l'Initiative de Développement (IDI) de l'INTOSAI et d'autres acteurs ;

RECOMMANDENT au Groupe de travail de se pencher en détail sur les thèmes et recommandations identifiés lors du Congrès de l'INTOSAI à Montevideo afin de renforcer la participation effective des ISC dans la lutte contre la corruption ;

CONSIDERENT qu'il CONVIENT que l'INTOSAI accorde une attention particulière à la lutte contre la corruption et la mauvaise gestion dans le cadre de son Plan stratégique pour la période 2011-2016 ;

PENSENT qu'il est OPPORTUN que les ISC orientent leurs activités de contrôle vers les domaines identifiés lors du Congrès de l'INTOSAI à Montevideo, dans l'esprit d'une orientation du risque ;

PENSENT QU'IL EST INDISPENSABLE, conformément aux Déclarations de Lima et de Mexico, d'assurer un cadre constitutionnel qui garantit une compétence d'audit globale et un accès illimité à l'information, permet une publication des rapports des ISC et de leur renforcement des capacités institutionnelles, et qui favorise l'indépendance des ISC en termes de ressources humaines, organisation et finances afin de renforcer la crédibilité des ISC pour une lutte efficace contre la corruption, la fraude et la mauvaise gestion ;

PENSENT que l'élaboration d'un guide pour la mise en œuvre des principes de base des Déclarations de Lima et de Mexico est utile et soulignent l'importance d'une formation adéquate et de l'évaluation par des pairs ;

SOMMES CONVAINCUS que les Déclarations de Lima et de Mexico devraient être intégrées dans l'acquis de la communauté internationale par le biais d'une résolution des Nations Unies puisque ces documents règlent de manière intégrale l'indépendance des ISC en termes de fonction, organisation et ressources humaines indispensable à un contrôle externe des finances publiques efficace.

5. EVALUATION

Le Symposium a eu en premier lieu pour objectif de renforcer et promouvoir la collaboration internationale et interinstitutionnelle dans la lutte contre la corruption ainsi que de favoriser l'échange d'information pour améliorer le transfert de savoir-faire et la coopération stratégique entre ces institutions.

Les participants ont dû identifier des stratégies et moyens pour mettre en place un réseau à l'échelle mondiale contre la corruption internationale afin de faciliter les divers mandats donnés aux ISC et permettre la mise en place d'un pool de données et d'informations.

De plus, l'idée était de proposer un forum pour débats approprié aux participants qui permettrait un échange global d'expériences relatives aux modèles et propositions de meilleures pratiques dans la lutte contre la corruption.

L'importante participation au Symposium (le nombre important de participants et ISC/organisations représentées) manifeste un fort intérêt professionnel pour les thèmes du débat, et l'engagement positif et animé des réunions plénières et des réunions des Groupes de travail témoigne d'une motivation forte et d'un souhait marqué pour un échange et une évaluation des expériences mutuelles, ainsi que d'un appui réciproque par le biais de mises en réseau. A la fin du Symposium, les participants ont été priés de répondre à un questionnaire qui devait donner des éclaircissements quant aux objectifs cités plus haut.

L'évaluation des réponses (environ 60 %) a conclu que les objectifs que s'était fixé le Symposium ont été largement atteints ; le Symposium a été approuvé de manière considérable (85 % très grande approbation, 13 % grande approbation). Les réponses évaluées ont conclu que 90 % des participants ont attribué une très grande importance au thème choisi, et 10 % une grande importance. La mise en application des connaissances au sein de leurs ISC a été jugée par 62 % comme très bonne et par 37 % comme bonne. L'évaluation quant à l'utilité spécifique a été jugée par 73 % comme extraordinaire et par 23 % comme bonne. La structure du Symposium en présentations, travaux en groupes et débats ainsi que l'organisation ont été jugées par 68 % comme excellentes et par 31 % comme bonnes. L'utilité de l'échange d'expériences au sein des Groupes de travail a été jugée par 79 % comme très grande et par 21 % comme grande. 86 % des participants ont jugé l'organisation du Symposium comme excellente et 13 % comme très satisfaisante.

Les observations reçues ont proposé le plus souvent de

- prévoir plus de temps pour le travail en groupe,
- mettre à disposition plus de temps pour des débats, et
- poursuivre le thème du Symposium.

ANNEXES

Exposés et présentations (seulement disponible de manière électronique¹)

1. Ouverture
 - 1.1 Dr. Heinz Fischer, Président de la République fédérale d'Autriche
 - 1.2 Dr. Josef Moser, Président de la Cour des comptes autrichienne, Secrétaire général de l'INTOSAI, Autriche
 - 1.3 Dr. Thomas Stelzer, Nations Unies/DESA
2. Exposés techniques
 - 2.1 Le rôle des ISC dans la lutte contre la corruption
M. Terence Nombembe, président de l'ISC d'Afrique du Sud
 - 2.2 La lutte contre le blanchiment de capitaux et la corruption à l'échelle internationale ;
Dr. Sergey Vadimovich Stepashin, président de l'ISC de la Fédération de Russie
 - 2.3 La promotion de la transparence et de la lutte contre la corruption à l'OCDE ;
M. Janos Bertok, Organisation pour la coopération et le développement en Europe (OCDE)
 - 2.4 Stratégies relatives à la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption ;
Mme Dorothee Gottwald, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD)
 - 2.5 Expériences nationales liées à la mise en œuvre pratique des recommandations internationales relatives à la lutte contre la corruption ;
M. Valentyn Symonenko, président de l'ISC d'Ukraine
 - 2.6 Mesures requises contre la corruption du point de vue des bailleurs de fonds ;
M. Peter Harrold, Banque mondiale

¹ de manière électronique comme « .pdf » sous :
http://www.intosai.org/de/portal/events/un_intosai_seminars/chronology/

- 2.7 Mesures afin de promouvoir la transparence et lutter contre la corruption, en particulier dans le domaine de l'achat ;
M. Khalid Al-Abdul Ghafour, ISC du Koweït
- 2.8 Meilleures pratiques dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et la corruption à l'échelle internationale du point de vue du « Groupe de travail pour la lutte contre le blanchiment de capitaux et la corruption à l'échelle internationale » ;
Dr. Noemí Gallegos Peirano, ISC du Pérou
- 2.9 Meilleures pratiques dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et la corruption à l'échelle internationale ;
M. Hoda Habib, ISC d'Egypte
- 2.10 Plateforme ONU/INTOSAI : Domaine-clé « Lutte contre la corruption » ;
M. Ilho Nam, ISC de Corée
- 2.11 Rapport exposé de la Cour des comptes hongroise sur le thème de la lutte contre la corruption ;
Dr. Arpád Kovács, ISC de Hongrie
- 2.12 Lutte contre la corruption au Cameroun ;
M. Cornelius Asafor Chi, ISC du Caméroun
- 2.13 Le rôle de l'ISC de la Pologne (NIK) dans la lutte contre la corruption ;
M. Jacek Kościelniak, vice-président de l'ISC de Pologne
- 2.14 La collaboration transversale des pays, institutions et systèmes juridiques dans la lutte contre la corruption ;
M. Mark Babington, présidence technique, ISC du Royaume-Uni
- 2.15 Initiatives prises dans la lutte contre la corruption ; exemples de cas de l'ISC du Brésil ;
M. José Reinaldo da Motta, ISC du Brésil
- 2.16 Programme d'Action de la Commission des Communautés européennes contre la corruption ;
Dr. Wolfgang Hetzer, Directeur général de l'Office européen de lutte anti-fraude (OLAF)
- 2.17 La poursuite de la corruption à l'échelle internationale ;
M. Laurent Grosse, ICPO-INTERPOL

- 2.18 Le rôle de l'audit interne dans la prévention et la détection de cas d'abus, de fraude et de corruption ;
Mme Patty Miller, présidente, Institut de l'audit interne (IIA)

3. Rapports nationaux

- 3.1 Equateur
- 3.2 Honduras
- 3.3 Iraq
- 3.4 Italie
- 3.5 Cameroun
- 3.6 Cuba
- 3.7 Moldavie
- 3.8 Namibie
- 3.9 Pays-Bas
- 3.10 Panama
- 3.11 Paraguay
- 3.12 Portugal
- 3.13 Sénégal
- 3.14 Venezuela

4. Rapports des Groupes de travail

- 4.1 Groupe de travail arabophone
- 4.2 Groupe de travail anglophone 1
- 4.3 Groupe de travail anglophone 2
- 4.4 Groupe de travail anglophone 3
- 4.5 Groupe de travail francophone
- 4.6 Groupe de travail hispanophone

Liste des participants

Présidence technique :

Royaume-Uni

Mark Babington

Intervenants :

Afrique du Sud

Terence Nombembe

Banque mondiale

Peter Harrold

Brésil

José Reinaldo da Motta

Corée

Ilho Nam

Egypte

Hoda Habib

Fédération de Russie

Dr. Sergey Vadimovich Stepashin

Hongrie

Dr. Árpád Kovács

Institut de l'audit interne

Patty Miller

INTERPOL

Laurent Grosse

Koweït

Khalid Al-Abdul Ghafour

Nations Unies

Thomas Stelzer

OCDE

Janos Bertok

OLAF

Wolfgang Hetzer

ONU DC

Dorothee Gottwald

Pérou

Noemí Gallegos Peirano

Pologne

Jacek Koscielniak

Ukraine

Vasyl Nevidomyi

Participants :

Arabie saoudite	Dr. Osama Jafar Faquih Abdulrahman Ahmed Al-Ajlan
Bahreïn	Hassan Khalifa Al Jalahma Hamza Al Uubair
Banque mondiale	Peter Harrod John Hegarty
Belgique	Franki Vanstapel Johan Vanassche
Biélorussie	S.V. Rednenko
Brésil	Benjamin Zymler
Bulgarie	Prof. Valeriy Dimitrov Vyara Stoilova Roumiana Guerguieva
Burundi	Martin Niteretse
Cameroun	Cornelius Asafor Chi
Chili	Dr. Ramiro Mendoza Zuniga Sebastian Hamel
Chine	Dr. Dong DasHeng Shutao Chang
Chypre	Avraamakias Kikas
Colombie	Dr. Julio César Turbay Quintero Juan Miguel Durárt Gladys Estella Ceballos Paola Jimenez
Congo, République démocratique	Ernest Izemengia Nsaa-Nsaa
Corée	Dr. Seongjun Kim Jongun Kim
Côte d'Ivoire	Eba Julien Bouadou Depri Gbakoui Honoré Zagadou
Cour des comptes européenne	Maarten B. Engwirda Prof. Josef Bonnici Karel Pinxten
Cuba	Alina Vicente Gainza
Directrice de la planification stratégique de l'INTOSAI	Kirsten Astrup
Egypte	Mona Boraie

Emirats arabes unis (EAU)	Al Amini Yaser Amiri Khalid Hamid
Equateur	Dr. Carlos Ramón Pólit Faggioni Dr. Nelson Dueñas López
Fédération de Russie	Fyodor Eliseevich Shelyuto Nikolay Vladimirovich Paruzin Igor Kuznetsov Nina Myltseva Igor A. Koryagin
Finlande	Dr. Tuomas Pöysti Marko Männikko
France	Vincent Feller
Grèce	Constantinos Kostopoulos
Honduras	Dr. Renán Sagastume Fernández
Hongrie	Andrea Korbuly
Indonésie	Dr. Anwar Nasution Udju Djuhaeri Gatot Supriatono
Institut de l'audit interne	Margie Bastolla
INTERPOL	Anne-Laure Schwartz
Iraq	Dr. Abdul Basit Turki Said Al-Bayati Ahmed S. Dhari Al-Joboree Noora A. Al-Bayati Raad A. Naser Farooq T. Toma
Italie	Ennio Colasanti Francesco Alfonso
Japon	Yoichi Suzuki
Liban	Josette Tabraoni Ramzi Nohra
Malaisie	Ambrin Buang Khalid Khan Abdullah Khan
Malddives	Ibrahim Naeem
Malte	Anthony C. Mifsud Brian Vella
Maroc	Dr. M. Ahmed El Midaoui
Ministère fédéral autrichien des Affaires internationales et européennes	Dr. Peter Huber
Ministère fédéral des Finances	Gerhard Levy

Moldavie	Ala Popescu Oxana Marinescu
Monténégro	Miroslav Ivanisevic
Namibie	Junias Etuna Kandjeke
Nicaragua	Dr. José Paoss Marciacq
Norvège	Jørgen Kosmo Dag Nenningsland
Nouvelle-Guinée	George Wasi Sullimann
Office de la coopération technique	Dr. Matthias Witt Johanna Beate Wysluch Cornelia Richter
OSCE	Esther Stern Thierry Rajaobelina Paul Catchick
Pakistan	Zahid Saeed Muhammad Saleem Bhatti
Panama	Carlos A. Vallarino R. Haydee de Wetherborne Jorge Quijada Luis Carlos Palacios
Paraguay	Dr. Octavio Augusto Airaldi Brizuela Liliana Cabrera
Pays-Bas	Ina De Haan Pauline Peerboom
Pologne	Alina Hussein
Portugal	Carlos Morais Antunes
Qatar	Abdulrahman Al-Sulaiti Abdulla Al-Mohannadi
République dominicaine	José Attias Juan Pablo Del Rosario
République tchèque	Frantisek Dohnal Jiri Kruta
Roumanie	Dragos Budulac Gheorghe Neicutescu
São Tomé et Príncipe	Francisco Fortunato Pires
Serbie	Radoslav Sretenovic Ljubica Nedeljkovic Iva Vasilic
Slovaquie	Zora Dobrikova Andrea Reichová

Sri Lanka	Sembakuttige Swarnajothi
Suède	Claes Norgren Eirikur Einarsson
Suriname	N.H. Vredeberg
Syrie (République arabe)	Ahmad Zaitoun
Tonga	Maamaloa Fotofili
Tunisie	Faiza Kefi
Turquie	Kemal Ozsemerci
Venezuela	Dr. Clodosbaldo Russián
Viêt Nam	Hoang Hong Lac Ngo Van Quy Nguyen Viet Hung
Yémen	Mohamed Ahmed Assyani
Zambie	Anna O. Chifungula
Autriche – Cour des comptes	Dr. Josef Moser Christian Böhmer Tim Cox Viktor Cypris Iris Ebenbichler Doris Grabherr Irene Homrighausen Volkmar Käppl Wilhelm Kellner Bertram Königshofer Gabriela Kopinits Claudia Kroneder Bettina Mayr-Siegl Alfred Moravec Fritz Pammer Robert Sattler Werner Scheibenpflug Günther Schlicker Monika Siller Margit Spindelegger Sabrina Vlk Wolfgang Wiklicky

Secrétariat de conférence :

Secrétariat général de l'INTOSAI

Magda Assem
Werner Alteneichinger
Gabriela Eger
Manuela Ernst
Sandra Fuchs
Monika Gonzalez-Koss
Elisabeth Müller
Caroline Pürrer-Zeisler
Reinhard Rath
Franz Riemer
Gertrude Schlicker
Susanne Schwarz
Renate Vocedalek